

# GRANDES CULTURES

Campagne 2011-2012 – Bulletin n°29 – 31/07/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, Sarl FAUCHER.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

## Maïs

Notre réseau de surveillance se compose de 16 parcelles, dont 11 ont été observées cette semaine.

### Observations du réseau :

Département	Commune	Date de semis	Protection de semence contre des ravageurs du sol	Stade	% de plantes touchées	
					Pucerons	Cicadelles
23	PEYRAT LA NONIERE	05/05/2012	Oui	50% épis avec soies		
23	ST DIZIER LEYRENNE	10/05/2012	Non	50% pieds panicules visibles	0	0
87	FLAVIGNAC	11/05/2012	Non	10% pieds panicules visibles		
87	NEXON	14/05/2012	Non	50% pieds panicules visibles		
87	LE VIGEN	15/05/2012	Oui	50% pieds panicules visibles	0	0
87	ST YRIEIX LA PERCHE La Faye	15/05/2012	Oui	Parcelle non observée		
87	PANAZOL	13/05/2012	Oui	50% pieds panicules visibles	0	0
87	CIEUX	12/05/2012	Non	Pollinisation		
23	ST SYLVAIN BELLEGARDE	14/05/2012	Oui	Parcelle non observée		
87	LIMOGES	25/05/2012	Non	Parcelle non observée		
87	FROMENTAL	15/05/2012	Non	Parcelle non observée		
19	SIONAC	01/06/2012	Oui	9 feuilles et plus	0	0
19	SALON LA TOUR	16/05/2012	Oui	Parcelle non observée		
87	GAJOURBERT	05/06/2012	Oui	9 feuilles et plus	60	0
87	GORRE	16/05/2012	Non	10% pieds panicules visibles	10	0
87	ST YRIEIX LA PERCHE	15/06/2012	Non	9 Feuilles et plus	0	0

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°29–31/07/2012- Page 1 sur 3

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2011-2012 N°29, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC  
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)  
05 55 10 37 90

#### REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille  
Philippe PENICHOU  
FREDON Limousin

[pppenichou.fredon@gmail.com](mailto:pppenichou.fredon@gmail.com)  
05 55 04 64 54

Colza - Maïs  
Valérie LACORRE  
Chambre Départementale  
d'Agriculture de la Haute-Vienne  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
05 87 50 40 00

## Stade phénologique :



*Stade panicule visible*

Photos : V.Lacorre



*Stade floraison femelle*

La grande majorité des parcelles de maïs semées à mi mai sont au stade « 50% des pieds avec panicules visibles ».

Par rapport à 2011 la végétation accuse environ 15 jours de retard. Mais en 2012, compte tenu des conditions climatiques, la plupart des maïs ont été semés au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai ; depuis les températures ont été très fluctuantes et peu élevées.

Pour des maïs précoces, il faut 850 à 880°C (base 6) du semis à la floraison

Par exemple, en Haute-Vienne, de mi mai à aujourd'hui, nous avons un cumul de température de 830 °C pour les stations de Limoges Bellegarde, Magnac-Laval, St Yrieix la Perche et 800°C pour Eymoutiers.

Le retour d'un temps estival devrait permettre au maïs de poursuivre une croissance normale.

Globalement, l'état sanitaire des maïs est bon.

## Cicadelles :

Pas de traces de piqures observées sur les parcelles

Evaluation du risque : leur présence à ce stade est normale.

## Pucerons :

Observations du réseau : Les populations de pucerons sont observées dans 2 parcelles du réseau (Gajoubert et Gorre \_ 87), mais avec une faible infestation.




### RAPPEL DES SEUILS DE NUISIBILITE :

***Metopolophium dirhodum*** : le seuil est différent selon le stade du maïs :

- 5 pucerons/plante avant le stade 3-4 feuilles
- 10 pucerons/plante entre le stade 4-6 feuilles
- 20-50 pucerons/plante entre le stade 6-8 feuilles.

***Sitobion avenae*** : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante sur des maïs à moins de 8-10 feuilles.

***Rhopalosiphum padi*** : à surveiller à partir du stade floraison jusqu'à 3 semaines après la fécondation (fin de la période de sensibilité). Ce puceron a une incidence sur le rendement lorsque 1 panicule sur 2 est colonisée.

ESPECES	DESCRIPTION
<i>Metopolophium dirhodum</i> 	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des <b>cornicules qui sont noires</b>
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. <b>Zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.

Photos source AGPM

### Evaluation du risque :

Sur toutes les parcelles du réseau, le stade de sensibilité (8-10 feuilles) de la plante vis-à-vis des pucerons *Sitobion avenae* et *Metopolodius dirhodum* est dépassé.

Par contre, il faut maintenir une surveillance dans les parcelles du stade « sortie des panicules » jusqu'à 3 semaines après la fin de la fécondation, afin de suivre l'évolution de *Rhopalosiphum padi*.

### Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera* LeConte)



Adulte de *Diabrotica virgifera virgifera* LeConte  
Photo : Draif-Srpv Ile de France  
Longueur de l'adulte : 5 à 6 mm

*Diabrotica virgifera virgifera* LeConte (Dv) est un petit coléoptère de 5-6 mm de long, dont les larves attaquent les racines du maïs pour se nourrir.

#### Mesures réglementaires :

*Diabrotica virgifera virgifera* LeConte (Dv) est un insecte réglementé au niveau communautaire, et devant faire l'objet en France d'une lutte obligatoire : cf. [l'Arrêté du 28 juillet 2008 modifié](#), relatif à la lutte contre *Diabrotica virgifera virgifera* LeConte


**Lorsque l'insecte et/ou des symptômes suspects sont détectés, une déclaration immédiate auprès de la DRAAF-Service Régional de l'Alimentation, doit être réalisée.**

#### Surveillance mise en place en 2012 (hors réseau Bulletin de Santé du Végétal) :

Un plan national de surveillance est mis en œuvre par les DRAAF, avec pour objectif la détection précoce des foyers de *Diabrotica virgifera virgifera* LeConte (Dv) au moyen de pièges à phéromones ; ces pièges sont pour la plupart installés à proximité des axes de transport routiers et aéroports (principales voies d'entrée du ravageur) sur parcelles en monoculture de maïs

⇒ **20 sites de piégeage seront suivis en 2012 en Limousin par la DRAAF et la FREDON.**

**PROCHAIN BULLETIN :  
SEPTEMBRE 2012**

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE	

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*